

La Lettre du Cercle

CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

SIÈGE SOCIAL : 14, RUE DE LA TOUR, 75116 PARIS

Numéro 32 - Novembre 2007

www.cpat.asso.fr

Éditorial

Le Cercle s'était ému, en son temps, de la disparition du nom de la DATAR. Réaction légitime et fondée. La transformation de ce sigle, devenu nom propre au fil des décennies, en DIACT imprononçable, pourrait nuire à sa crédibilité en brouillant son image.

Ce changement de nom était par ailleurs inutile car l'introduction de la compétitivité dans la nouvelle appellation pouvait être considérée comme un seul souci d'affichage : la notion était déjà évidemment contenue – et pratiquée – à travers l'Action Régionale, l'« AR » de la DATAR, chère à Olivier Guichard.

Tout a été dit dans le numéro spécial que la Lettre a consacré à ce changement de nom.

Il faut maintenant espérer que l'abandon par la DATAR de son siège de toujours, avenue Charles Floquet, où, tous, nous avons connu de fortes satisfactions professionnelles, pour emménager dans des locaux du ministère de l'Intérieur - dont elle ne dépend d'ailleurs plus - ne se fera pas au détriment de son indépendance.

Faisons confiance au Délégué pour que le caractère interministériel de l'institution, garant de cette indépendance vis-à-vis des administrations de gestion, ne souffre pas de cette localisation.

C'est au nom de cette interministérialité que la DATAR peut infléchir ou dynamiser les politiques des ministères techniques.

C'est ce caractère interministériel qui lui permet de remplir pleinement son rôle d'administration de mission.

Les méthodes de gouvernance qui en découlent privilégient l'imagination et l'engagement personnel de ses chargés de mission, à l'image de ces « pages d'histoire » rapportées dans la Lettre du Cercle ; elles s'appuient sur la confiance des politiques au plus haut niveau ; elles explorent les voies prospectives qui guident son action ; elles la confortent dans les prises de risque calculées comme elle a su le faire tout au long de son histoire ; elles lui permettent de s'appuyer, par une communication persévérante, sur la reconnaissance, et l'appui, des opinions publiques régionales et nationale.

Nous lirons tous avec intérêt le rapport d'activités 2006 de la DATAR qui paraîtra prochainement et qui devrait nous tranquilliser sur tous ces points.

JEAN-MARIE SIMON

Vice-président du Cercle

Sommaire

• EDITORIAL	Jean-Marie SIMON	1
• EN MARCHÉ POUR LE XXIÈME SIÈCLE Réunion animée par François ESSIG	Patrice BECQUET	2
• PARIS – METZ EN TGV RECIT D'UNE AVANT-PREMIÈRE	Jean-Luc OBIN	3
• PAGE D'HISTOIRE (SUITE)	Paul CAMOUS	6
• HOMMAGE A DENIS COTON	Martial GUIGUE	9
• UTOPIE	Denis COTON	10
• VOYAGE EN BULGARIE	Jean MARBACH	10

**EN MARCHÉ POUR LE XXIÈME
SIÈCLE**
Souvenirs d'un témoin engagé

**Présentation de son livre
par FRANÇOIS ESSIG
Le 14 juin 2007**

Patrice BECQUET

D'emblée, François ESSIG tient à préciser que son intention n'est pas de résumer son livre, mais plutôt de **décrire les environnements personnels successifs dans lesquels a mûri sa réflexion**. Son ouvrage adopte du reste, un peu en filigrane, « une démarche de même ordre : le fil rouge en est une suite d'ascensions de pics alpins au cours desquelles, dans l'effort de la montée et baignée par l'émerveillement du spectacle, sa pensée revoit les différentes phases de sa vie professionnelle et en dégage les enseignements.

Au cours de cette vie, la France a connu deux grandes périodes, très contrastées :

Pendant les "trente glorieuses", l'Etat actif et volontariste, révèle une grande capacité d'adaptation et d'anticipation. Il ne craint pas d'assumer des risques, sachant, selon l'enseignement de Louis de Broglie, que "le risque est la condition de tout succès".

Dans le même temps les entreprises, corsetées il est vrai par une réglementation et une tutelle étroites, recherchent les marchés protégés et réclament aides et garanties à la collectivité.

Pendant ces années François Essig est principalement Délégué adjoint puis Délégué à la Datar, au cœur des actions de l'Etat sur l'ensemble de la vie économique du Pays.

La priorité fut d'abord donnée à l'équilibre territorial des grands aménagements, programmes de rénovation rurale et d'implantations industrielles et plans routiers pour la Bretagne et le Massif Central, programmes de conversion industrielle des bassins houillers et sidérurgiques et du textile du Nord et de la Lorraine.

Puis les grands chocs pétroliers conduisirent à développer les actions de sauvetage ou de reprise des entreprises, notamment en s'ouvrant aux investissements étrangers (discours de Georges Pompidou à Chicago), bureaux de prospection à l'étranger confiés à la Datar.

François Essig participe parallèlement à la prise en compte progressive de l'environnement : politique de la montagne, de l'eau, création d'un ministère particulier,

création du Conservatoire du Littoral. Prise en compte même de problèmes de société : création d'un secrétariat d'Etat à la condition féminine.

Puis, pendant trois ans, Directeur Général de la Marine Marchande François Essig assume une responsabilité plus directe dans le monde des entreprises (compagnies maritimes, construction navale, pêche), mais dans des secteurs encore très réglementés et aidés.

Dans la deuxième période la France est le théâtre d'une inversion progressive des attitudes respectives de la puissance publique et des entreprises :

L'Etat abandonne peu à peu l'initiative, se contentant de suivre, du mieux encore en son pouvoir, les évolutions constatées, et de rechercher des remèdes après coup. La montée en puissance du domaine communautaire, la décentralisation des compétences, réduisent son champ d'intervention. La pression médiatique, favorisée par le perfectionnement révolutionnaire des moyens de communication, donnent la priorité au court terme, voire même à la tyrannie du JT de 20 h. Les contraintes croissantes des enjeux de l'environnement brident les tentatives d'actions. Le principe de précaution est même inscrit dans la Constitution...

Pour aggraver encore cette évolution, les alternances politiques ont développé la pratique du spoil system, et la ronde des grands responsables administratifs ne permet plus qu'un projet puisse être mené à terme par son concepteur.

Par contre, durant cette période, les entreprises françaises, libérées des carcans réglementaires et soumises à l'impitoyable compétition internationale, ont su le plus souvent s'adapter et malgré des prélèvements fiscaux et sociaux élevés, et un statut salarial contraignant, figurent aux premiers rangs des nations industrielles dans les principaux secteurs de pointe (nucléaire, aéronautique, trains à grande vitesse...)

Durant cette seconde phase, et après quelques années de retour au Conseil d'Etat, "l'entracte" selon ses termes, qui lui a permis une transition et un recul propices à la réflexion, François Essig est passé aux services des entreprises, d'abord pendant sept années comme Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris. La CCIP outre sa responsabilité directe à l'égard des entreprises de Paris et des trois départements de la petite couronne, agit comme guide et appui de l'ensemble des chambres du Territoire et joue un rôle international de premier plan.

Dans cette fonction François Essig avait en charge l'ensemble des actions de la compagnie, accordant tout au long de sa mission une attention plus particulière à la formation professionnelle à tous les niveaux. A la différence des organes de l'enseignement public il avait la faculté d'anticiper les situations ou de réagir presque à l'instant aux événements. Au cours de ses années de fonction, 20 écoles ont été supprimées et 30 nouvelles créées. C'est ainsi que la CCIP a mis fin aux formations de réparateur de télévision lorsqu'elle a constaté que ses élèves se plaçaient difficilement car les appareils étant de plus en plus solides et de moins en moins chers, ils étaient remplacés et non plus réparés. Au même moment le ministère de l'Education nationale créait un bac de réparateur de télévision !

Un deuxième volet d'action fut privilégié : L'international. Accueil des responsables politiques et économiques, nombreux voyages dans la plupart des grands pays, notamment, outre les Etats-Unis, ceux en mutation rapide comme la Chine, l'Urss finissante puis Russie, l'Europe de l'Est, l'Afrique du sud. Là encore la formation professionnelle fut souvent concernée.

La CCIP appartenait encore à la sphère du service public. François Essig décide au bout de sept ans de prendre d'avantage de champ. Après avoir envisagé de monter lui-même un cabinet-conseil pour assister les collectivités dans leurs compétences nouvellement décentralisées, il s'intègre en qualité de PDG dans la structure imaginée au même moment et avec le même objet par un groupe financier, puis rejoindra un cabinet d'audit international dans le climat d'exigence d'exactitude et de transparence suscité par l'affaire Enron.

°
° °

Le parcours professionnel de François Essig l'aura ainsi conduit progressivement, tout au long des dernières décennies du XXème siècle, du cercle resserré des dirigeants d'un Etat fort, très intervenant, lié à la notion même de Territoire, jusqu'au service d'entreprises diverses dans une économie planétaire totalement concurrentielle. C'est un peu le cheminement du Pays durant cette période, que cet observateur, placé aux premières loges, permet de reconstituer. Selon l'expression même de l'auteur, la "marche pour le XXIème siècle" n'est pas un livre de mémoires, mais un livre de Mémoire.

°
° °

A travers la présentation de son ouvrage, **François Essig, malgré sa constante réserve, livre plusieurs réflexions de type personnel :**

Il s'est souvent demandé pourquoi n'être pas entré en politique militante, alors qu'il avait des convictions certaines et toute opportunité d'y faire carrière. Peut-être parce que la politique appelle une passion primaire forte et qu'il était trop rationnel.

De même si la logique de son libéralisme sincère aurait dû le conduire au terme de son évolution professionnelle à fonder une entreprise personnelle, il aurait fallu une passion de la réussite qu'il éprouvait sans doute moins que la satisfaction d'être utile aux entreprises.

Il a vécu le non au référendum sur le projet de constitution européenne comme un coup d'arrêt à la construction d'un ensemble politique qu'il avait souhaité depuis 30 ans.

Par ailleurs, en toutes circonstances, la musique a paru présente à son oreille. (François Essig est Président d'honneur du Cercle de l'orchestre de Paris)

Réponses aux questions de la salle :

Quand en 1975 j'ai déclaré au congrès du Conseil national des économies régionales, fort des solides études du Commissariat au Plan que "les grandes entreprises industrielles ne vont plus être créatrices d'emplois", je fus attaqué de tout bord. La suite me donna malheureusement raison. Les efforts pour maintenir les sites de production obligèrent dans un premier temps à faire venir de la main d'œuvre de pays du tiers monde alors qu'une délocalisation rationnelle de certains emplois aurait permis le démarrage économique de ces pays. Mais l'opinion à l'époque n'aurait pu l'admettre.

La paralysie due à l'utilisation abusive du principe de précaution peut affecter l'ensemble de la société. Mais aux Etats-Unis elle est compensée par l'esprit d'entreprise. (Marie-Monique Steckel confirme et complète en disant que le coût des assurances et des avocats est inclus dès le départ dans le projet). Mais le principe de précaution n'est pas en France le seul frein à l'initiative. Le spoil system a ruiné la continuité de l'administration et affaibli sa capacité à prendre des décisions alors qu'à la Datar, dont les collaborateurs représentaient assez fidèlement les diverses nuances de l'éventail politique et pouvaient rejoindre le soir leurs diverses chapelles, les décisions étaient préparées dans le seul intérêt du dossier et sans fuite ou utilisation partisane.

On a de plus une vision passéiste de l'entreprise : il se dit n'importe quoi sur les délocalisations! Il y a un fossé d'incompréhension entre administration et entreprise. N'oublions pas que dans notre pays la liberté des prix n'a que vingt ans; Il y a encore des syndicats révolutionnaires. Si je porte un regard critique sur mes propres actions, je dois reconnaître l'erreur commise en s'opposant à la délocalisation de Thomson en Turquie.

Je suis un européen convaincu. L'élargissement aux pays de l'est est une bonne chose et il faut y encourager les implantations d'entreprise.

François ESSIG
En marche pour le XXIème siècle
Souvenirs d'un témoin engagé
 Editions L'Harmattan
 Avril 2007

Il ne faut pas avoir la nostalgie de l'Administration d'antan, dynamique et volontariste. Ce dynamisme et cette volonté s'exerçaient dans un monde fermé. Le monde est aujourd'hui largement ouvert et c'est aux entreprises d'y jouer pleinement leur rôle. La Datar ne donne plus de directives aux entreprises : elle est à leur service pour répondre à leurs attentes, notamment en matière d'équipements. L'interventionnisme de l'Etat en matière économique a vécu. L'Etat doit jouer dorénavant un rôle de régulateur.

Quant à la décentralisation, elle a sonné le glas de l'aménagement du territoire, car ce sont les régions qui sont en charge de leur aménagement territorial. Mais doit-on se plaindre de voir les décisions se rapprocher des citoyens ?

P.B.

PARIS - METZ EN TGV EN AVANT PREMIERE
le vendredi 25 mai 2007

JEAN-LUC OBIN



1- Impressions de voyage

Grâce à notre ami Denis CAUCHOIS, directeur de cabinet du Président de Réseau Ferré de France, (RFF), nous embarquons dans un TGV flambant neuf dont la décoration intérieure est signée Christian

LACROIX. Les couleurs chaudes rayonnantes des fauteuils de seconde classe contrastent avec les nuances grises profondes de la première classe.

En vue de l'ouverture au public quelques jours plus tard, la SNCF fait circuler des TGV tous les jours pour roder ses équipes, permettre aux conducteurs d'apprendre la ligne ... Partis de Paris-Est, nous voici déjà à Vaires sur Marne, point 0 de la LGV – ligne à grande vitesse.

Première impression, l'extraordinaire stabilité du train. La construction de la ligne a en effet innové comme jamais. Après la pose des longs rails de plusieurs centaines de mètres, extraordinairement souples, un « train » de matériel spécial a soulevé les rails, tassé le ballast et reposé les rails en contrôlant le tout par ordinateur de telle sorte que la variation de hauteur du rail reste inférieure à un millimètre. 1200 mètres étaient ainsi traités chaque jour.

RFF nous commente progressivement les difficultés qui ont dû être vaincues.

- Achat des terrains tout d'abord, réalisé à l'amiable dans 99 % des cas. Par exemple, avant même que le projet de LGV ait trouvé son financement, RFF a acheté 18 hectares de vigne de Champagne qui étaient à vendre pour pouvoir ensuite les échanger avec des parcelles où le train devait passer ...

- Difficultés géologiques ensuite, les terrains souples, marnes jaunes ou argiles vertes (cauchemar des terrassiers), alternant avec les sols calcaires plus résistants. Par exemple, pour franchir l'Ardre, le remblai prévu initialement s'est affaissé quand il a atteint 15 mètres de hauteur et il a fallu faire un viaduc solidement ancré en profondeur dans la roche dure.

- Difficultés historiques, tout le terrain parcouru ayant été au préalable fouillé par des archéologues, qui ont réalisé de multiples découvertes, comme une nécropole mérovingienne de cent cinquante tombes intactes ... difficultés plus récentes pour traverser les terres des combats de la « Grande Guerre », avec des découvertes tant d'explosifs que de corps de soldats...

- Difficultés environnementales : tous les environnements ont été préservés, toutes les espèces végétales ou animales menacées par les travaux ont été sauvegardées, au besoin en les déplaçant vers des terrains semblables ...

Mais, en traversant la Champagne sèche, le train ralentit. En effet, une seule voie est disponible : l'autre a servi aux essais à plus de cinq cents km à l'heure. Il ne s'agit pas seulement du record à 574,8 km/h, mais du mois d'essais quotidiens à très grande vitesse pour faire des recherches. Sur la voie utilisée, les virages ont été surélevés : il fait maintenant les rebaisser. De même, sur les caténaires, le fil de contact avec le train, en cuivre, a été tendu à la pression maximale de 4 atmosphères au lieu de 2 habituellement. Au-delà de 4, le risque de rupture du cuivre était trop grand. Or, c'est cette tension à 4 atmosphères qui a fixé la limite de vitesse à 574,8 km/h. Il faut maintenant ramener la tension du fil de cuivre à 2 atmosphères en vue de la mise en service.

Après la gare de Champagne Ardenne TGV, près de Reims, voici la gare de Meuse TGV, puis le franchissement de plusieurs vallées sur des viaducs atteignant jusqu'à 50 mètres de hauteur. La beauté des paysages nous donne parfois envie de ralentir le train.

On passe devant la « tour de contrôle » de l'ensemble de la ligne, située à Pagny-sur-Moselle, puis on rejoint la ligne classique Nancy – Metz pour arriver en cette dernière ville. Non pas pour déjeuner, car une surprise nous attend.

En effet, notre ami Denis nous embarque dans un bus pour aller visiter le nouveau poste d'aiguillage de Metz. Toutes les voies de l'agglomération messine sont désormais commandées depuis un seul poste d'aiguillage, entièrement informatisé. Tout le réseau ferré allemand est commandé par seulement huit postes d'aiguillage. Toute la France le sera à terme par seulement 12 postes, semblables à celui que nous visitons. L'agglomération apparaît sur un immense panneau mural lumineux, tandis que chaque agent suit entre six et huit écrans d'ordinateur. Chaque matin, le poste reçoit de Paris toutes les informations sur l'ensemble des trains qui vont circuler dans la journée, puis il faut s'adapter en permanence car tout ne se passe pas toujours comme prévu ... Devant le poste d'aiguillage, comme pour nous ramener à notre humaine réalité, un nain de jardin nous sourit.

La construction de cette ligne a nécessité une immense série de réalisations uniques auxquelles le voyage de retour nous sensibilise un peu plus :

- importation de l'acier des rails de Grande – Bretagne en passant, de nuit, sous le tunnel sous la Manche,
- laminage à une température de 1250 °, en Lorraine,
- soudure des rails en Bourgogne pour que chaque pièce atteigne 400 mètres de long,
- transport jusqu'à trois bases logistiques installées le long de la LGV,
- immenses chantiers de travaux publics,
- construction d'une voie provisoire avant la voie définitive,
- tous les 60 km, installation de transformateurs de 130 tonnes amenés de Belgique par camion et enterrés auprès de la voie par souci de discrétion ...

2- Réflexions en termes d'aménagement du territoire

Les recherches techniques sur la grande vitesse ont commencé pendant les années 60, notamment sur la motorisation et les pantographes.

En 1981, la vitesse atteint 270 km/h. En 1990, un record de 515,3 km/h est réalisé sur la LGV Ouest. En 1993 est ouverte la LGV Nord-Europe, en 2001 la LGV Méditerranée.

Avant 1997, la SNCF était le seul investisseur et seule la rentabilité commerciale comptait. La ligne Paris-Lyon a une rentabilité économique de 10 %, voire 12 à 15 %. Les LGV Atlantique et Nord sont également rentables. En revanche, la LGV Est promettait une rentabilité de 3 %, trop inférieure aux 8 % minimum nécessaires.

En 1997 est créé RFF, qui devient propriétaire des lignes, et reprend la dette correspondant à ces infrastructures, tandis que la SNCF est seule exploitante. Après 1997, le soutien financier des régions est sollicité pour financer les lignes non rentables.

Au 15 mars 2006, le fret est ouvert à la concurrence. En 2010, le trafic voyageurs sera-t-il, de même, ouvert à la concurrence ?

Pour la LGV Est, les collectivités locales ont apporté 1 milliard d'euros, la SNCF 1,3 pour le matériel, et la majeure partie a été financée par l'État et RFF, pour un total de 5 milliards d'euros.

Pour une destination située jusqu'à 3 heures de trajet, le rail peut prendre jusqu'à 80 % du marché. En outre, la ligne nouvelle suscite un trafic induit. Côté environnement, le bilan carbone est négatif.



Les objectifs d'aménagement du territoire peuvent s'énoncer comme suit :

- relier par LGV toutes les villes jusqu'à 3 heures de trajet,
- schéma transversal, relier des villes de province entre elles,
- schéma international, irriguer les pays limitrophes notamment,
- toute ville doit être à moins de 50 km d'une autoroute ou d'une LGV.

En conséquence,

- des métropoles régionales deviennent des banlieues de Paris,
- des métropoles situées à 1 heure deviennent des carrefours européens,
- de nouvelles gares suscitent nouveautés et/ou problèmes :
 - = Reims : est située à 5 km de Reims, à 30 minutes de Roissy, permet des liaisons vers l'est comme vers l'ouest...
 - = Meuse, avec un trafic annuel attendu de 40 000 voyageurs par an, soit moins qu'une journée en gare de Strasbourg,
 - = Lorraine entre Metz et Nancy..

Le Conseil des Ministres du 28 février 2007 a fixé la carte de la LGV à horizon 2025 :

- LGV Perpignan-Figueras en 2009,
- Rhin-Rhône en 2011,
- Haut Bugey en 2011,
- Strasbourg atteinte en 2012 (300 km sont réalisés, il manque 106 km).
Strasbourg sera à 1 heure 50 de Paris.

Depuis 100 ans, les gens passent le même temps dans les transports, ce qui permet d'élargir l'aire d'influence individuelle.

Quant au fret et à l'âge de la retraite à la SNCF... Mais ce n'est pas le jour de parler des sujets qui fâchent...

J-L.O.

« Pages d'histoire »

PAUL CAMOUS

LA DATAR ET NOUS

Les travaux aux premiers jours

Nous nous étions promis de regarder dans le rétroviseur. Pour la période critique du décollage. Pour essayer de discerner et de transmettre – avant que la mémoire ne flanche – les prémices, les traits spécifiques et les valeurs d'origine.

Tout ce qui a fait – sans doute – dans le temps long, les avatars et les égos personnels, que la DATAR est devenue ce qu'elle est. Quelque soit le nom quelle porte.

Un regard incertain – le mien pour son reflet dans l'écriture qui permet les rebonds – a pu s'appuyer sur un solide contrefort : des documents et témoignages publiés, depuis des décennies. L'hommage était dû à Pierre Raynaud quand il nous a quittés, il y a quelques mois. Cela nous a permis (car même les plus jeunes le connaissaient encore et que son œuvre est là) de montrer quelques uns des aspects typiques qui étaient les nôtres.

En groupe. En équipe – avec un chef.

Je tenterai donc de continuer.

Comment ?

En rappelant ce que furent les travaux et les jours. Ce que nous avons vécu selon les règles non écrites, mais prégnantes d'Olivier Guichard. Sans tortures, intellectuelle ou doctrinale, mais dans l'élan d'un renouveau, dont les Français étaient conscients et demandeurs.

Selon une stratégie et des moyens tactiques qu'Olivier Guichard – à sa manière – n'affichait guère mais qu'il pratiquait, exemplaire et discret. Ce qu'il m'avait confié par hasard d'un moment sans doute, comme je l'ai rappelé « in limine » de la chronique « La DATAR et nous ». Mais, à la réflexion, je pense ce que fût aussi par opportunité ciblée. En me parlant ainsi qu'il l'a fait, il ne s'adressait pas à un proche collaborateur qu'il fallait informer. Le message était pour le corps préfectoral, dont la mission essentielle est de cohérence intégrée et intégrante.

Cohérence dans l'espace territorial, où le Préfet assume la responsabilité permanente. L'action de l'Etat, dans son unité, comme dans son dispositif et ses moyens propres d'administration

Cohérence dans le temps. Le Préfet, dans la durée qui ne lui est pas propre, représente non seulement le gouvernement, mais le chef de l'Etat, clef de voûte, réelle et symbolique de la République.

Le constat s'imposait : le Premier des ministres avait fait approuver par l'Etat en son Conseil des ministres présidé par son chef, une institution nouvelle exerçant un pouvoir qu'il lui déléguaient pour une action majeure : l'aménagement du territoire.

Le Délégué du Premier Ministre devait lui apporter un concours, particulier et fort, de cohérence et de coordination, dans une tâche prioritaire et durable du gouvernement.

L'Action Régionale en serait l'un des moyens. Il convenait donc que cette action de cohérence nationale, soit prolongée à l'échelle du territoire dans son organisation politique et administrative (départements et bientôt régions).

La traduction de ce constat et de ce concept ne tarda pas.

Il serait surabondant de reproduire -ci-après- in inteso l'exposé des motifs et le dispositif du décret de création de la DATAR. Chacun d'entre nous le connaît. Il est disponible aujourd'hui et le sera demain.

Par contre, il est utile « d'afficher » ici même une circulaire explicite. C'est celle qui a défini aux préfets, leur rôle et leur mission, prolongeant l'action de la DATAR. Le décret de création est daté du 13 février 1963. La circulaire aux Préfets, leur arrive quelques semaines à peine après le 11 mars 1963. Elle annonce, en pointillé, les réformes administratives de 1964, qui ont organisé l'administration régionale de l'Etat. Etape préliminaire à même de donner assise à la future collectivité territoriale (région) qui était inscrite dans le titre même de la DATAR.

Les conditions dans lesquelles cette circulaire a été signée par Georges Pompidou, méritent l'attention. Elles sont en effet typiques. Elles illustrent de façon significative la proximité utile du Premier Ministre et de son délégué. De même apparaît la prudence et le souci de progression dans les changements nécessaires et de fond.

« Texte de la circulaire du Premier Ministre en date du 11 mars 1963 »

« Le Journal Officiel du 18 février 1962 a publié les différents textes relatifs à l'institution auprès du Premier Ministre d'une Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale ».

Le rapport au Président de la République qui expose les motifs du décret n°63-112 du 14 février, définit les objectifs poursuivis par le Gouvernement en créant l'institution nouvelle.

Je vous invite à vous reporter à ce texte de base. Il fait le point des tentatives et réalisations passées et dégage pour l'avenir les lignes directrices et les moyens de l'action gouvernementale tendant à réaliser une expansion équilibrée des diverses régions françaises.

Les principes généraux définis s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'ensemble entamée et poursuivie depuis plusieurs années par le Gouvernement. Sa continuité et sa mise en œuvre progressive pourront être mises en valeur. Il conviendra, en particulier, que vous insistiez auprès de l'opinion locale sur l'ampleur de la tâche à accomplir et sur sa nécessaire durée. Il ne faudrait pas, en effet, que la création de l'organisme nouveau, la réaffirmation de la volonté gouvernementale et l'éclairage d'actualité donné ainsi à de profondes et légitimes aspirations provinciales, ne provoquent des espoirs excessifs qui risqueraient d'être rapidement déçus. Il serait hautement souhaitable, au contraire, que le mécanisme de la mise en place des instruments nécessaires, leur effet à long terme soient expliqués aux élus, aux représentants des collectivités locales comme aux personnalités représentatives de tous les milieux économiques, syndicalistes, ouvriers et patronaux notamment.

Vous pourrez utilement pour ce faire vous appuyer sur les comités d'expansion régionaux et départementaux, dans la mesure où ils sont homogènes et représentatifs.

La coopération d'une opinion parfaitement éclairée est en effet indispensable à la mise en œuvre d'une planification régionale, telle qu'elle se dessine déjà dans les tranches opératoires.

Tout erreur d'appréciation dans ce domaine pourrait conduire en effet rapidement à des antagonisme revendicatifs et destructeurs dont vous pouvez apprécier les conséquences graves.

ooooo

A ces principes généraux correspondent les moyens d'action et d'intervention.

Le rapport au Président de la République en expose le dispositif. Celui-ci est fondé sur un double souci de cohérence que les structures existantes ne permettraient pas de satisfaire pleinement :

- cohérence dans le temps, par une unité de la conception en matière de planification, qu'elle soit à long ou à court terme.
- Cohérence dans l'espace par une coordination plus serrée des opérations conduites par chaque Ministre responsable, dans une convergence vers des objectifs globaux du ressort du Gouvernement tout entier.
- Vous avez pu, dans le texte précité, prendre connaissance en détail de ce dispositif dont l'articulation vous intéresse au premier chef. La tâche fondamentale des administrations centrales est explicitement rappelée et je vous prie de veiller particulièrement à ce qu'elles soient toujours directement et valablement saisies. Le rôle des organismes interministériels qu'ils soient maintenus, modifiés ou nouvellement créés est d'autre part précisé et codifié dans des conditions qui doivent permettre de suivre, plus facilement et plus complètement, à Paris, l'action et les procédures entamées sur le plan local.

La création d'une Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale enfin, constitue une importante novation. Son rôle, ses moyens d'actions comme ses objectifs tels qu'ils sont définis dans le texte du 14 février, vous sont particulièrement perceptibles, car ils correspondent à des préoccupations que vous avez à différentes reprises exprimées.

Il vous appartient cependant de faciliter, dès l'abord, le démarrage d'une institution qui ne donnera ses pleins effets que peu à peu. En effet, la mission de coordination et d'impulsion qui incombe au Délégué dans les domaines qui lui sont impartis, sera toujours utilement fondée sur la vue synthétique, que vous vous devez d'avoir, des problèmes qui se posent dans votre département.

Il vous incombera cependant pour éviter tout double emploi, de veiller à la répartition entre les affaires de compétence ministérielle et celles qui nécessitent un arbitrage ou une décision exceptionnelle d'ordre interministériel et qui me seront, de ce fait, soumises.

ooooo

Le Délégué à l'aménagement du territoire, de son côté, prolongera son action au niveau de la région de programme par l'intermédiaire du Préfet coordonnateur, de la Conférence interdépartementale et de l'Inspecteur général de l'économie nationale, au niveau du département par celui du Préfet représentant de l'ensemble du Gouvernement ».

Georges Pompidou

○○○○○○

Je peux l'écrire aujourd'hui : Olivier Guichard ne m'avait donné aucune instruction particulière. Mais j'avais écouté et répété dans ma tête ce qu'il m'avait expliqué, dans mon entretien d'embauche. J'avais compris aussi le devoir d'initiative.

J'avais donc rédigé un texte. A la fin de la matinée, alors qu'il venait d'arriver rue La Béotie, je le lui ai apporté. J'ai osé : « Peut-être pourrait-on envoyer un texte comme celui-là aux Préfets. Il l'a lu. Sans me regarder, il l'a plié en quatre et l'a mis dans sa poche avec un « Oui – peut-être », que j'ai trouvé bien laconique.

Le soir même il m'a fait passer ce message de Matignon « Le Premier a signé, la circulaire part demain ». J'ai raconté cela à Monod et à Frappart. Comme d'habitude, Jérôme a rigolé. Frappart m'a refroidi avec un sympathique « Bravo, mais ne croyez pas que cela sera toujours comme ça ».

Je ne me suis pas cru obligé d'aller expliquer cela, à la maison voisine, à l'Intérieur. A l'exception du Ministre Roger Frey et de Lucien Vochel, on ne trouvait guère de bon goût cette « interférence » entre la maison-mère et les Préfets.

Dans les milieux administratifs parisiens, le corps étranger (la DATAR) ne demeura pas longtemps un OVNI. Mais ceci était l'affaire d'autres que moi, comme j'espère pouvoir l'expliquer bientôt à moins qu'ils ne préfèrent l'écrire eux-mêmes.

En ce qui concerne le corps préfectoral, mon propre réseau, fondé sur plus de 15 ans de « participation active » à l'Association du corps préfectoral, s'est enrichi immédiatement à une vitesse que je me garderai de qualifier.

Mais, (ce qui est plus sérieux) dans son ensemble le corps préfectoral attacha moins d'importance qu'il aurait dû faire au volet régional. Par contre, la création de la DATAR correspondait à une évolution générale et la circulaire reflétait l'idée que les Préfets et Sous-préfets se faisaient de leurs fonctions et de leur mission.

Certes les Préfets, comme la presque totalité de l'Administration nationale et locale étaient « contre la région ». Les parlementaires et les conseillers généraux aussi. Mais les Préfets sont réalistes. Comme me l'a glissé, à l'époque, un de mes grands anciens « il faut être de son temps ». Cette remarque faisait suite à une observation : « mon petit Camous, vous avez dû constater que depuis 1962, il y a une excellente entente entre Beauvau et Matignon. C'est bien Roger Frey et Olivier Guichard qui font les mouvements (préfectoraux, bien sûr) ».

○○○○○○

J'ai ainsi, sans difficulté, pu afficher la cohérence préfectorale et sa présence dans les commissions de réforme administrative qui, enfin, prenaient un tour efficace et concret. à partir de l'extraordinaire effort de transformation conduit par Michel Debré, Premier Ministre, dans tous les domaines, dans celui qu'Olivier Guichard, lui, suivait personnellement auprès de Joxe et de Frey, dans leurs prolongements politiques à court comme à long terme. Elles aboutirent en 1964 à la réforme administrative régionale et à celle particulière majeure de la région parisienne confiée à Delouvrier.

Mais ceci est une autre histoire qui ne concerne plus les jeux et les plaisirs de la DATAR naissante.

Par contre, même si j'essaie de provoquer d'autres témoignages de ceux qui ont vécu comme moi, ces anciens temps, je consacrerai cependant un dernier volet à la diversité extraordinaire de l'emploi du temps d'Olivier Guichard. De même à sa capacité à repérer les personnalités, jouant un rôle efficace et discret, de même enfin à l'intérêt passionnant qu'il a su donner à ses voyages en province, comme l'on disait alors. Lui préférait dire en France. Celle des villes, de la campagne, des fleuves, du littoral, des montagnes. Celle qu'il savait faire aimer. N'oublions pas qu'écrivain, il était aussi un poète, ciseleur d'un art oublié, celui du sonnet.

HOMMAGE A**DENIS COTON****MARTIAL GUIGUE**

Denis Coton nous a quittés le 3 septembre, entouré de ses sept enfants et dix-neuf petits enfants, son épouse étant décédée il y a un an, et son fils aîné en 1991.

Né en 1927 dans le Pas-de-Calais, il vint en 1944 à Grenoble où il obtint son CAP d'avocat (nous nous sommes connus à la Faculté de Droit) et prépara à l'IEP son concours d'entrée à l'ENA (1952-1954).

Sa carrière professionnelle montre qu'il fût souvent acteur efficace de politiques publiques nouvelles. D'abord Administrateur au Ministère de l'Industrie, il est, de 1954 à 1963, rapporteur au Comité des investissements étrangers et à celui de la Productivité.

Ensuite, chez Renault, il est, pendant dix ans, Directeur juridique et immobilier, en charge notamment des implantations. Il y a notamment à son actif celle de l'usine d'assemblage de Douai.

C'est fort de cette expérience qu'il propose à la DATAR, en 1974, pour promouvoir les activités tertiaires dans les Régions, de créer, sur le modèle du « Location of Offices Bureau (LOB) » britannique, l'Association Bureaux-Provinces. Celle-ci, qu'il a dirigée jusqu'en 1981, regroupait la plupart des grandes villes ou leur Chambre de Commerce, des conseils en immobilier d'entreprise (dont Auguste Thouard et Bourdais) et la DATAR.

Il est nommé, en 1981, directeur de cabinet de Charles Fiterman, ministre des Transports, et participe activement à la Loi d'Orientation des Transports Intérieurs (LOTI). Fin 1982, il est appelé par le Directeur Général de l'Industrie, Louis Gallois, à la tête de la Direction de la Qualité et de la Sécurité industrielles et nommé Commissaire à la Normalisation. De 1988 à 1993, il est Inspecteur Général de l'Industrie et du Commerce, et contribue au Traité de la Qualité Totale (1990) dont il rédige notamment la partie consacrée au « Rôle des Etats dans l'essor de la qualité ».

Retiré à Troyes, il publie alors deux livres biographiques sur des personnages locaux hors du commun, qui l'ont conduit à étudier la société troyenne de leur époque.

- En 2001 : « La vie héroïque de Marguerite Bourgeoys » (1620-1700), religieuse troyenne qui fonda, dans la « Nouvelle France », la Congrégation de Notre Dame de Montréal (aujourd'hui 1 800 sœurs dans le monde) et fût canonisée en 1982. L'auteur a voulu « aborder, d'un point de vue profane, une vie peu connue, pour gagner un public plus large ».

- En 2005 : « Un député-maire de Troyes, René Plard (1888-1946) ». D'abord ouvrier, puis avocat et journaliste, il occupa le devant de la scène politique troyenne entre 1920 et 1940.

Denis Coton avait la soif de connaître et la passion de transmettre. Avec un esprit permanent de responsabilité, il a toujours su concilier son rôle de chef de famille et de grand serviteur de l'Etat.

A sa force de travail s'ajoutaient sa faculté d'anticiper, son imagination et son courage ; mais aussi son humour et sa modestie.

Denis Coton fût vraiment, sur un plan personnel comme en société, un grand humaniste.

M.G.

Martial GUIGUE et nous avons choisi de publier à nouveau la contribution de Denis COTON au recueil des Utopies paru à l'initiative du Cercle dans la revue "AMENAGEMENT et NATURE" en juin 1999. Il nous a semblé en effet que ce texte, dans lequel pointent les engagements et l'humour de Denis, se relit aujourd'hui avec un profit renouvelé.

Utopie

ET MAINTENANT, IL NOUS FAUT CULTIVER NOTRE JARDIN (Candide)

DENIS COTON

Nous sommes en 2002, le 20 mai, au soir d'une élection présidentielle, le nouveau Président élu s'adresse au français.

« Françaises et français, l'heure est grave, vous m'avez apporté vos suffrages massivement pour que je vous dise la vérité, toute la vérité, mais surtout, pour que tous ensemble, nous mettions fin à une situation qui n'a que trop duré. Nous ne supportons plus de compter parmi nous près de six millions de chômeurs, un million et demi de RMIstes, de centaines de milliers d'exclus de toutes sortes, de « sdf » miséreux, de mendiants, de pauvres, de vagabonds qui errent dans nos cités et nos campagnes, des dizaines de milliers de délinquants avérés ou en puissance qui menacent à tout moment notre sécurité, de voir nos fils et nos filles aller de petit boulot en petit boulot et quand ils ne trouvent pas de travail succomber à la tentation de la drogue ou hélas du suicide !

Quant à ceux qui ont du travail, ils sont beaucoup trop nombreux, cinq à six millions à être payés au Smic ou à travailler à temps partiel involontaire à des salaires de misères ! Combien d'autres au travail qui vivent chaque jour dans la crainte d'être mis au chômage ? Quant au reste, ceux qui ont une situation encore convenable, les diplômés de haut niveau, les spécialistes ou tout simplement les fonctionnaires, on ne cesse de leur donner mauvaise conscience en les désignant comme des privilégiés.

Mes chers concitoyens, notre société est malade, gravement malade, quand elle a perdu tout espoir que la vie en France s'améliore enfin. Un de mes prédécesseurs a eu cet aveu terrible : « Nous avons tout essayé, personne jusqu'à présent n'a été capable de vaincre le chômage ». Depuis des lustres, on compte sur la croissance mais qui n'est jamais en vue, ou qui reste incapable de créer de nouveaux emplois. Les uns nous invitent à donner aux entreprises et aux individus plus de liberté et d'initiative en poursuivant une politique systématique de dérèglement et de privatisation et de diminution des impôts, leur modèle reste l'Amérique, voire l'Angleterre de Mme Thatcher, les autres comptent sur la réduction de la durée de travail et sur des programmes volontaristes et publics de création d'emplois massifs et prioritaires des jeunes pour dégonfler les statistiques du chômage et relancer la machine.

Les derniers, ce sont les plus dangereux et ils trompent une part croissante de nos concitoyens, n'ont qu'une solution miracle à la bouche, le renvoi des immigrés dans leur pays d'origine, sans préciser d'ailleurs s'ils sont français ou étrangers s'ils ont ou non des titres réguliers de résidence dans notre pays, s'ils sont ou non tout simplement des hommes, des femmes et des enfants qui méritent le respect de leurs droits les plus élémentaires à la vie et à l'hospitalité.

La France est la Patrie des droits de l'homme et entend bien le rester, comme elle met son point d'honneur à respecter ses engagements internationaux.

Et à cet égard, ni l'Euro, ni l'Union européenne économique et monétaire ni en d'autres termes toutes les obligations qui découleraient de notre signature du traité de Maastricht ne sauraient être remises en cause.

Certes, et nous le disons bien haut à tous nos partenaires et à celui qui est pour nous le principal, l'Allemagne Fédérale, la politique monétaire qui a été engagée par l'Institut monétaire européen depuis l'adoption de la monnaie commune est beaucoup trop restrictive, malthusienne et contraire à la croissance et il est urgent qu'on change de cap. Il faut que l'argent soit beaucoup moins cher et beaucoup plus abondant de telle sorte qu'il irrigue la société toute entière et ne laisse pas hors circuits des pans de plus en plus importants de nos populations ! La « bulle » financière a atteint des proportions

déraisonnables, n'attendons pas qu'éclate un nouveau « Vendredi Noir » pour remettre les pieds sur terre à nos économies.

Je vous le disais en commençant, notre société est lasse, elle ne croit plus aux « lendemains qui chantent » ni à « la sortie du tunnel » annoncée d'année en année par des hommes politiques qui à l'évidence ne tiennent jamais parole.

Françaises et Français, je vais dans un instant vous proposer un nouveau pacte inédit qui va sans doute vous surprendre et peut être même vous faire sourire, j'ai bien réfléchi avant de vous le présenter, mais cette fois-ci, je n'ai plus une seule hésitation ; ma décision est prise. Comme Candide, je vous le dis : maintenant il nous faut cultiver notre jardin.

C'est la conclusion, vous vous souvenez, que Voltaire met dans la bouche de son héros après des années de « galère », ce n'est pas une boutade ou un propos en l'air, mais une formule frappée du coin de la sagesse et qui fait fortune. On l'avait un peu trop oubliée, a nous de la faire revivre. Nous avons trop longtemps assimilé la mondialisation, l'information, l'incorporel à la modernité et considéré la mobilité ou le nomadisme comme des états supérieurs de la civilisation, nous avons donné la priorité à la vitesse sur la stabilité ou la sécurité, la préférence à l'informel, le virtuel ou le médiatisé sur le concret ou le réel. Nous devons à nouveau et très solidement avoir les pieds sur terre ! Oui mes chers concitoyens, notre attachement à la terre est viscéral, nous en sommes tous issus et nous y retournerons tous. Les hommes sont sortis de la préhistoire à l'âge néolithique par la sédentarisation et la culture du sol, c'est toujours en travaillant la terre qu'ils ont bâti peu à peu les villages et les villes qui les ont mis à l'abri et assurer leur avenir. Mais prenez aujourd'hui le plus misérable des hommes, celui qui n'a plus de maison, plus d'argent plus de famille, que ce soit à Paris à New-York, à Tokyo ou au Caire, son premier souci est de dénicher un petit coin à lui qu'il arrangera comme il peut amoureusement et où il pourra revenir tous les soirs pour y passer la nuit.

Ces exemples choisis dans les situations les plus extrêmes de l'espace et du temps n'ont pour seul mérite que de nous rappeler quels sont les besoins les plus élémentaires de l'humanité.

Dans tout homme, il y a un jardinier qui a besoin de cultiver son lopin de terre, pour retrouver ses forces et pourquoi pas un peu de bonheur. Mais il ne faudrait pas prendre le message de Voltaire comme un signe de découragement, d'abandon et de repli sur soi, en un mot comme une régression par rapport à la situation antérieure.

Il s'agit, tout au contraire d'une course à l'abîme, de se rattraper, de se raccrocher aux bords pour mieux repartir.

Je vous invite donc toutes et tous, Françaises et Français, où que vous soyez, dans les villes ou dans les campagnes, au bureau ou à l'usine, et qui que vous soyez, patrons, salariés, professions indépendantes que vous ayez ou pas pour le moment un emploi, de consacrer la plus grande et la plus belle part de vos activités à la culture de votre jardin. Je demande au gouvernement d'accorder la priorité absolue à la mise en œuvre de cette nouvelle politique.

« Vive la France ».

La France entière qui avait entendu cet appel pathétique et insolite du Président était restée bouche bée, se demandant si c'était du lard ou du cochon, si le Président n'était pas devenu fou ou si au contraire il n'avait pas prononcé là des paroles définitives empreintes d'une immense sagesse dont on avait perdu l'habitude !

Un ancien ministre de l'Agriculture avait cru comprendre que devant tous les périls qui nous menaçaient, l'effondrement de l'euro, un krach boursier sans précédent, la désintégration de l'Union européenne (qu'en son for intérieur, il avait quelquefois souhaité), le Président avait exprimé le désir que chaque Français pour se mettre à l'abri du besoin puisse rapidement disposer d'un des jardins ouvriers dont toutes les villes et tous nos villages devraient désormais être pourvus.

Un ancien ministre de la Culture, qui jouissait de toute l'estime du Président, annonçait tout simplement que celui-ci voulait revenir à la politique budgétaire du culturel qu'on avait si imprudemment abandonnée sous la précédente législature.

Heureusement pour notre pays il existait depuis quelques années un Cercle pour l'aménagement du territoire réunissant deux cent membres, anciens chargés de mission, responsables ou partenaires de la DATAR, aujourd'hui hommes et femmes politiques ou dirigeants d'entreprises, hauts fonctionnaires ou aménageurs du territoire, retraités ou actifs, qui conservaient un enthousiasme intact. Eux avaient compris que le Président, qui de loin ou de près avait été un des leurs, avait voulu redonner à l'aménagement du territoire, le lustre et l'importance qu'il avait au temps des « trente glorieuses », et qu'il n'aurait jamais dû perdre pour le plus grand malheur de notre pays. Pour autant, ces anciens qui étaient

des passionnés de leur cause, souhaitaient faire du neuf et pensaient comme le Président qu'il fallait prendre le taureau par les cornes et donner à l'aménagement du territoire autant de soin et d'amour qu'à la culture de son jardin. Ils souffraient depuis longtemps que leur discipline soit devenue plus un gadget qu'une véritable priorité nationale.

Ils avaient eu l'espoir, un moment, avec l'élaboration d'un projet de loi d'orientation, qu'on les prenait enfin au sérieux, mais ils avaient dû rapidement déchanter.

Cette fois-ci l'heure avait sonné, encore convenait-il de donner au nouveau projet un contenu et une forme exemplaire susceptible de rallier non plus seulement quelques technocrates ou une minorité de spécialistes, mais la Nation toute entière, comme l'indiquait le Président, dans son infinie diversité.

Un fait nouveau était intervenu entre temps, qui permettait de redonner du poids ou de la couleur au projet, un même ministre avait en charge l'environnement et l'aménagement du territoire.

Deux disciplines qui parce qu'elles ont été très longtemps dissociées n'ont profité ni à l'un ni à l'autre alors qu'elles sont parfaitement complémentaires et de même nature. Nous étions quelques uns au Cercle, depuis en particulier le succès dans des esprits de progrès de plus en plus nombreux, de ce fameux concept de « développement durable », à souhaiter qu'aménageurs et écologistes apprennent à travailler ensemble au lieu de s'ignorer, voire dans certains cas de lutter l'un contre l'autre. Il n'y a plus de raison aujourd'hui d'opposer les partisans du béton aux amoureux du gazon ! Même si nous n'ignorons pas que cette évolution des esprits n'est pas encore entièrement achevée.

Un de nos amis qui avait naguère eu des responsabilités importantes dans la promotion de la qualité dans l'industrie française, nous proposa de reprendre à notre compte des moyens ou des méthodes qui aient incontestablement fait leur preuve dans un domaine qui n'était pas tellement si éloigné.

Le Cercle se mit rapidement au travail et proposa au gouvernement l'adoption du schéma suivant pour la mise en œuvre d'une « vraie politique d'aménagement du territoire ».

PROPOSITIONS

Une vraie politique d'aménagement du territoire doit obéir aux trois règles suivantes :

- l'aménagement est l'affaire de tous ;
- l'aménagement est global ou total ;
- l'aménagement est prioritaire.

L'aménagement est l'affaire de tous.

La déclaration préliminaire du Président est parfaitement claire, elle invite tous nos compatriotes où qu'ils soient et quels qu'ils soient à « cultiver leur jardin », c'est-à-dire à prendre eux même en main l'avenir ou l'aménagement (c'est la même chose) de « leur » territoire. C'est la première fois dans l'histoire de nos institutions que le premier de nos magistrats proclame le droit et le devoir d'autogestion pour tous les citoyens ! Cette vieille lune de mai 68 fait un retour en force qu'on n'aurait jamais imaginé, de quoi effectivement mobiliser une part importante de notre population qui s'est au cours des années complètement dépolitisée. Chacun a désormais dans ce domaine un droit d'initiative, de discussion et même d'opposition. Il s'agit là d'un changement radical de nos habitudes ou de nos mœurs politiques ou administratives dont on ne peut aujourd'hui mesurer que très mal la portée ou les conséquences pratiques immédiates. Sans doute faudra-t-il dans la réalité procéder par étapes ou par paliers progressifs, n'empêche qu'il ne suffira plus d'une seule délibération en conseil municipal ou en conseil des ministres pour qu'une décision soit prise en matière d'aménagement. Il devrait en résulter rapidement la mise en place dans la gestion publique de procédures connues déjà dans certains pays, comme le référendum d'initiative populaire ou la révocabilité des mandats. L'enquête publique ne devrait plus être ce qu'elle est souvent aujourd'hui, une simple formalité. Déclarer que l'aménagement doit être l'affaire de tous, c'est vouloir faire une véritable révolution politique, celle de la démocratie directe au sein de laquelle chaque citoyen est pleinement responsable de la vie collective au lieu et place de nos bonnes vieilles traditions centralisatrices, monarchiques et républicaines.

Nul doute qu'il faudra de la patience et du temps, mais mettre maintenant le plus de monde dans le coup dans une partie de la gestion publique, celle qui est la plus proche de la vie quotidienne de nos concitoyens, c'est un défi qui vaut la peine d'être lancé. C'est un moyen de réinsertion formidable dans la vie de la cité de gens qui en sont aujourd'hui plus ou moins totalement exclus.

Mais ne nous y trompons pas, c'est bien davantage par la participation effective à la gestion des affaires ou l'exécution matérielle des travaux, que par l'octroi des droits virtuels, que des changements réels se produiront. « C'est à la sueur de ton front que tu gagneras ton pain », l'existence d'un chômage de masse accompagné d'un régime nécessaire et généralisé d'assistance, nous a complètement fait perdre de vue la vertu de cette vieille morale chrétienne. La société toute entière doit redécouvrir la vertu de

l'effort et du travail quel qu'il soit, manuel ou intellectuel. Aménager le territoire, et d'abord son territoire le plus proche, en passant de l'entretien ou du maintien à l'état à l'embellissement ou à l'enrichissement, et ne prenant en compte une nécessaire et permanente adaptation à des besoins nouveaux, est une tâche inépuisable.

Le jardinier, avec le changement de temps, a de jour en jour du pain sur la planche ! Dire aujourd'hui qu'il n'y a pas de travail est un véritable défi au bon sens quand il suffit d'ouvrir les yeux pour voir tout ce qu'il y aurait à faire !

Mais il faut prendre garde de ne pas tomber dans le piège inverse qui consisterait à supprimer le chômage et à le remplacer par l'obligation de travaux forcés ! Non seulement le travail doit rester libre et volontaire, mais il doit être au cœur de la réinsertion sociale et de la participation citoyenne. Une politique vigoureuse et ambitieuse d'aménagement du territoire appliquée à l'ensemble du pays, sur de vastes espaces, comme dans les moindres recoins, est certainement un des vecteurs essentiels du redressement national.

Elle le sera d'autant plus que cette mise en valeur résolue du territoire cherchera à couvrir le plus grand nombre possible d'aspects de la vie sociale. La politique d'aménagement du territoire n'est ni locale ni sectorielle, elle est globale.

Pour une politique globale d'aménagement

S'il est bien clair que notre objectif premier est l'emploi, la réinsertion, la fin des exclusions de toutes sortes par le travail et la participation, ce n'est pas par des voies misérabilistes que l'aménagement du territoire mobilisera toutes les énergies, il est important que tout le monde y trouve son compte en fonction des possibilités et des aspirations particulières de chacun.

L'aménagement touche à tous les aspects de la vie sociale.

Le temps est bien révolu où les aménageurs considéraient que leur tâches essentielles consistaient à offrir des zones industrielles aux entreprises en mal d'extension ou de décentralisation, des zones d'habitations (zup, zac, etc..) à des populations qui croissaient et multipliaient et, bien entendu, des routes et des autoroutes à des automobilistes de plus en plus nombreux.

Le temps des services a suivi celui des usines à la campagne, on a construit des milliers et des milliers de mètres carrés de bureaux dont beaucoup aujourd'hui sont restés vides ! Les friches industrielles sont avec le temps devenues moins visibles.

C'était l'époque de l'aménagement extensif du territoire, des villes nouvelles, des plans, et des schémas directeurs de toutes sortes.

La crise, que beaucoup ont saluée à la fin des « trente glorieuses » comme un événement salutaire – souvenons-nous de cette extraordinaire émission télévisée « vive la crise » animée par Yves Montand, le plus populaire de nos chanteurs ! – la crise a contribué, c'est vrai, à remettre beaucoup de compteurs à zéro et à donner un coup de vieux au mythe de la croissance et de l'éternel progrès.

On est alors entré dans ce qu'on appelle désormais l'ère de la « complexité », d'une nécessaire approche globale des problèmes de la société.

Concrètement qu'est-ce que cela veut dire pour une politique efficace d'aménagement du territoire à l'entrée de ce troisième millénaire ?

Nous en avons abordé un aspect essentiel dans notre première proposition et nous n'y reviendrons pas, l'aménagement du territoire est l'affaire de tous.

Deux femmes Ministres dans le précédent gouvernement nous ont frayé la voie, suivons-les.

La première à la tête de la culture et porte parole du gouvernement, a été nommée dans la perspective que son budget reviendrait rapidement à son niveau symbolique de 1 % qu'il n'aurait jamais dû quitter c'est bien mais c'est sans doute insuffisant, les Français ont une soif de culture qui n'a pas d'équivalent dans notre histoire récente et même ancienne et qu'il faut satisfaire. Il s'agit tout autant de la jonction avec nos sources, avec le passé, c'est tout le problème de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine qui est posé, que d'exposer l'avenir par l'accès à la science et à la recherche et l'expression d'une création artistique plurielle et sans frontière. Ce mouvement ne peut d'ailleurs être amplifié et développé, comme l'a vu parfaitement madame la ministre, que par une importante décentralisation des ressources sur l'ensemble du territoire. La demande de culture dans les régions est tout à fait considérable

La seconde, longtemps à la tête des « verts », a tout naturellement réuni sous sa houlette l'écologie et l'aménagement du territoire. Qu'il y ait eu dans un premier temps des heurts, des à-coups ou des loupés, n'a rien d'anormal. Les écologistes doivent apprendre des aménageurs l'art du compromis, les seconds ont à acquérir de leurs nouveaux collègues la maîtrise de la méthode systémique. En tout cas, il est bien évident que n'importe quel aménageur doit prendre en compte la protection de la nature et que celle-ci ne peut l'être durablement que par une politique d'aménagement conséquente.

L'éducation ou la formation constituent le troisième volet d'une politique moderne d'aménagement du territoire. La décentralisation est déjà bien avancée, mais les feux doivent être poussés encore plus loin en particulier dans le domaine du supérieur et de la recherche. L'utilisation à un niveau incomparablement plus important des nouvelles technologies de l'information doit contribuer à cette évolution. L'ampleur des besoins est là encore tout à fait considérable.

Priorité à l'aménagement du territoire

Il y a en ce début de troisième millénaire un tel scepticisme de l'opinion publique que plus personne ne croit à la validité des engagements électoraux. La priorité à l'emploi a été affichée tant de fois par les gouvernements successifs de tous bords, alors que le chômage n'a cessé d'augmenter, qu'oser parler d'une priorité à donner à l'aménagement du territoire ne paraît absolument pas sérieux. C'était jusqu'à présent la dernière roue du chariot : comment pourrait-on opérer un tel changement de cap ?

A la limite on veut bien croire aux bonnes intentions des hommes politiques, mais ce qui compte ce sont les faits, la dure réalité des faits. Après tout, l'enfer lui-même est pavé de bonnes intentions ! C'était un peu la quadrature du cercle : pour réussir cette nouvelle politique, il fallait mobiliser toutes les bonnes volontés, mais pour mobiliser les énergies, il fallait des réalisations tangibles montrant qu'enfin les choses avaient changé.

Comment amorcer la pompe ? Le gouvernement nouveau, une fois de plus, s'adressa aux militants du Cercle, il fit appel à leur expérience, à leur mémoire, c'était une démarche qui augurait une des promesses que le candidat élu avait faites tout au long de la campagne électorale, d'organiser sur tous les sujets importants une concertation préalable.

On s'adressa au père fondateur de la DATAR, au premier des délégués dont on disait alors que ses pouvoirs étaient plus importants que ceux des ministres. D'ailleurs ceux-ci n'hésitaient pas à l'époque à décrocher l'interministériel pour lui demander un petit service !

La réponse ne se fit pas attendre. La première chose à faire est de placer le délégué auprès du Premier Ministre et de subordonner à son visa toute mesure gouvernementale pouvant valoir une application territoriale. Ainsi rien ne lui échapperait, rien, sauf peut-être la nomination des ambassadeurs ! Mais certainement pas celle des préfets.

Le délégué aurait sous son autorité une petite équipe de chargés de mission, jeunes hommes ou jeunes femmes, issus des corps d'élite de la fonction publique ou des entreprises (ce sont le plus souvent les mêmes) chacun suivant un ministère. Les agents seraient très mobiles, leurs missions ne devant pas durer plus de trois ou quatre ans.

Une demi-douzaine de commissaires, choisis parmi des professionnels chevronnés, et résidant en province, assisteraient le délégué dans la mise en application sur le terrain de cette nouvelle politique, dans le cadre géographique de super-régions d'aménagement. Il serait souhaitable qu'à la différence de la gestion des préfets, ces commissaires soient nommés pour une assez longue période de telle sorte qu'ils fassent vraiment corps avec leur région d'affectation et la défendent bec et ongles devant le pouvoir central.

Pour couronner le tout, il est indispensable de doter l'aménagement du territoire d'un budget propre significatif, qui permette aux délégués d'intervenir dans toutes les opérations où un effet de levier est nécessaire, essentiellement d'ailleurs dans les régions les plus pauvres. Les effets d'affichage étant importants, on n'imagine pas que le budget de l'aménagement puisse être inférieur au 1 % culturel.

Quand la présidence du Cercle eut terminé son exposé, le Premier Ministre la remercia et se tournant vers la salle où tous les ministres étaient réunis, il ouvrit la discussion.

Les protestations commencèrent à fuser de toutes parts, on n'avait jamais vu ça, quel toupet avaient ces aménageurs, ils ne croyaient encore au bon vieux temps du Général ! Dehors ces vieilles badernes !

Soudain, un bruit énorme réveilla toute la maison, je sursautais, j'ouvris les yeux, il faisait encore presque nuit, derrière nos volets, le long des boulevards extérieurs, passaient les premiers chars Leclerc, qui dans quelques heures allaient défiler sur les Champs Elysées. Nous étions au premier matin du 14 juillet 1997...

Quel mauvais rêve encore une fois j'avais donc fait !

Décidément, je ne voulais pas vieillir !

Denis Coton
Juillet 1997

La BULGARIE : un nouveau pays de l'Union Européenne

Jean MARBACH

Il est toujours intéressant de découvrir un pays méconnu qui entre dans la « famille européenne » ; Tel a été le cas en août 2007 avec un organisateur de voyages français qui a permis de découvrir ce pays.

Une géographie tourmentée

La Bulgarie est actuellement un pays de dimensions modestes (110.000 km²), avec des sommets élevés (Balkans > 2.900 m) et massifs des Rhodopes, de Rila et du Pirin au Sud séparés par des plaines au Sud des Balkans, au nord desquelles de grandes vallées descendent vers le Danube et à l'Est les littoraux vers la Mer Noire.

Sa population est de l'ordre de 8.000.000 d'habitants, avec Sofia comme capitale (1.500.000 hab.) et Varna, grande cité portuaire et touristique (moins de 1.000.000 hab.).



Une histoire très complexe

Des traces de peuplement sont anciennes : d'abord par les Thraces, puis les Slaves au VI^e siècle PC. Le pays a connu des limites et des destinées variables, souvent dominé et quelquefois puissant : colonisé pour partie par les Grecs (ports d'Odessos actuel Varna et de Nesebar), par les Macédoniens (Philippe II à Philippopolis, actuel Plovdiv), puis les Romains (fortifications de Trajan), puis les Byzantins, enfin l'Empire turc (1396-1908) dans lequel les Bulgares avaient peu de droits (interdiction de monter à cheval,

recrutement de janissaires, limitation de la hauteur des églises orthodoxes....), jusqu'à la libération, après de nombreuses révoltes, avec le secours des Russes en 1878.

Mais après une période relative de calme, les guerres balkaniques dont l'issue a été défavorable pour la Bulgarie en 1913 (perte de l'accès à la Mer Egée), puis les alliances avec les puissances de l'Europe centrale pendant la 1^{ère} puis la 2^{ème} guerre mondiale ont réduit l'importance stratégique du pays : Hitler a visité le pays, mais la déportation des Juifs a été refusée ; c'est peut-être néanmoins lui qui a fait assassiner Boris III. Puis l'URSS a « libéré » le pays en 1944, avant qu'il ne devienne une république populaire en 1946 : avec les camps de concentration caractéristiques, l'adhésion au Pacte de Varsovie en 1955 et la participation à la répression du « Printemps de Prague en 1968. A noter que, quoi qu'il ait été très russophile, le rattachement du pays comme République populaire à l'URSS a été refusée par Kroutchev. Le joug communiste s'est maintenu jusqu'en 1989-1990.

Les périodes de puissance ont été les premières sous les dynasties des premiers khans, ainsi Boris le Grand en 865 a décidé la conversion au christianisme, puis le « Siècle d'Or » (893-927 avec Siméon le Grand), et le deuxième Royaume bulgare avec la dynastie des Assens (1186-1241) qui ont fait élever les fortifications de Veliko Tarnovo, leur capitale. Enfin si la Grande Bulgarie recréée avec les Russes en 1878 fut réduite par le traité du congrès de Berlin peu après, le pays redevint prospère avec les Battenberg, puis Ferdinand Ier et Boris III jusqu'en 1943.

Des richesses historiques et culturelles

L'histoire longue et complexe du pays a laissé de nombreux vestiges

Des périodes thraces il faut citer la sépulture thrace de Madara (cavalier sculpté dans la roche avec une influence perse au VIII^{ème} siècle AC), la tombe de Kazanlak (cavalier et chevaux sous influence grecque au V^{ème} siècle AC) et surtout les trésors très anciens de Varna (objets en or et bijoux d'Odessos datés de 4600-4200 AC) et de Sofia (trésors préhistoriques de 4.000 AC et objets antiques). La ville de Nesebar, actuelle station touristique, port fondé par les Grecs, comporte plus de 40 églises byzantines, ornées à l'extérieur de fresques en briques de couleurs et de formes originales ;

Les monastères fondés dès la christianisation furent des foyers de culture (création vers 865 de la langue cyrillique, qui fut adoptée par les Russes, mais avec des déclinaisons) et des refuges dans les massifs montagneux : Bakhovo et surtout Rila sont des pèlerinages avec des icônes vénérées et des peintures dans l'église refaites au XVIII^{ème} ou XIX^{ème} siècle, avec à Rila un musée remarquable.

Plovdiv, dont la vieille ville, située sur une des 3 collines, est classée par l'Unesco, est redevenue au XIX^{ème} siècle un haut lieu, difficile à parcourir avec ses petites rues aux pavés disjoints et inégaux, caractérisé par son style baroque spécifique : maisons de riches marchands en encorbellement, convexes et concaves sur un ou deux étages, peintes à l'extérieur souvent avec des motifs végétaux et comportant de grands salons. L'une d'entre elles abrite le musée ethnographique, une autre a abrité Lamartine pendant son séjour dans la ville.



Sofia, la capitale, est surtout connue pour l'église emblématique d'Alexandre Newski (héros russe du XIII^e siècle), construite en souvenir de l'aide apportée par les Russes pour la libération du pays, le baptistère en forme de rotonde de Saint-Georges, la grande mosquée, ses halles rénovées et son métro en travaux.

Enfin Chipka dont l'église russe célèbre la sanglante bataille du col du même nom avec les Turcs qui permit de les chasser de Bulgarie.

U n e é c o n o m i e t é m o i g n a n t d e l ' é p o q u e s o v i é t i q u e

En 1946 l'économie est collectivisée comme dans les autres pays de l'Est : l'agriculture n'est plus prioritaire, comme elle l'était dans le pays, mais si des coopératives sont mises en place, il n'y a ni kolkhozes ni sovkhozes.

L'accent est mis sur l'industrialisation : extraction charbonnière, sidérurgie, industries chimiques, construction d'une centrale nucléaire.

Sont également créés sur le modèle soviétique des ensembles immobiliers touristiques sur le littoral, à destination de la nomenklatura des pays de l'Est.

Les églises ne sont pas fermées mais déconseillées au peuple et ouvertes lors des fêtes religieuses à la seule élite communiste !

Il reste la vallée des Roses, au pied Sud des Balkans, dont les parfums, et non les fleurs, restent célèbres au-delà de l'univers russe.

L a l i b é r a l i s a t i o n e t l a p r é p a r a t i o n d e l ' e n t r é e d a n s l ' U n i o n e u r o p é e n n e

En 1989 Zivkov, le leader communiste décrète la « preustrojstvo », avatar bulgare de la perestroïka. Mais la suppression des complexes agro-industriels aggrave la pénurie alimentaire. L'agriculture est marquée par la suppression des coopératives obligatoires, mais bien souvent les terres sont concédées à des groupes privés et de nombreuses friches subsistent, de sorte que la production agricole diminue.

En 1990 le Parti communiste prend le nom de Parti socialiste et remporte les premières élections libres. Mais un ancien dissident communiste, Zelu Zelev, est élu Président de la République.

A partir de 1992 la situation s'aggrave, puis en 1994 le Premier Ministre, Zhan Videnov, entame les premières démarches pour se rapprocher de l'Union Européenne. En 1999, au sommet d'Helsinki, début des négociations pour l'entrée de la Bulgarie.

En 2001 l'ancien roi, Siméon de Saxe-Cobourg-Gotha, qui avait été exilé, fonde un nouveau parti, remporté les élections législatives et devient Premier Ministre ; cependant le Président élu est un ancien communiste.

Mais malgré les efforts de Siméon pour moderniser le pays, celui-ci est en mauvaise posture économique. En 2005, aux Législatives, le Parti socialiste devance celui de Siméon. Celui-ci a tenté de rétablir les équilibres économiques, mais au prix de réformes drastiques. Cela explique la victoire des anciens, qui regrettaient les retraites et rémunérations du régime communiste et sont déçus par les derniers changements ; en outre d'assez nombreux jeunes avaient émigré, au moins temporairement, car les familles entières ne quitteraient pas le pays.

Qu'en sera-t-il avec le rajeunissement du corps électoral ?

Depuis le début effectif des négociations avec l'UE, de gros efforts et investissements ont été faits.

Sur le réseau routier ont été aménagés 2 axes autoroutiers ou voies rapides Est-Ouest Est-Ouest et un axe Nord-Sud de Sofia vers la frontière grecque au Sud et une autre au centre, de Ruse au Nord de la Mer Egée en Grèce au Sud.

Des investissements ont été réalisés dans le tourisme, certes le long du littoral, avec de grands groupes étrangers, tout en ménageant la protection, mais l'armature des petits hôtels de l'intérieur du pays a également été améliorée, pour favoriser le tourisme d'itinérance et de découverte.

De nouvelles activités ont été développées : informatique, création de modèles de mode féminine.

L'apprentissage des langues occidentales, principalement l'anglais, a été promu dans les écoles.

Tout cela commence à apporter des résultats tangibles, mais il faut aussi pouvoir associer la population plus âgée, qui ne parle que le bulgare.

Ce réaménagement demandera encore quelques années pour porter tous ses fruits, après l'entrée de la Bulgarie dans l'UE en 2007.

J.M

« Aménager le territoire, c'est la plus belle façon d'aimer son pays et ses concitoyens »



Sur le site

<http://www.cpat.asso.fr>

La Lettre du Cercle

N° 32 - OCTOBRE 2007

- **Directeur de publication :**
- Hervé Nora, Président du Cercle
- **Rédacteurs :**
- Jean-Marie SIMON
- Patrice BECQUET
- Jean-Luc OBIN
- Paul CAMOUS
- Martial GUIGUE
- Denis COTON
- Jean MARBACH
- **Édition :**
- Françoise SALOMON



LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

HISTORIQUE

LE CERCLE POUR L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE est une association privée, régie par la Loi de 1901. Il a été fondé en 1991 par Hélène Roger-Vasselien et Claude Rousseau, alors chargés de mission à la DATAR (respectivement depuis 1963 et 1970), et Marc Nizery, ancien collaborateur extérieur de la DATAR, de 1964 à 1978.

LES MEMBRES DU CERCLE

Le CERCLE rassemble aujourd'hui 220 membres, qui sont, ou ont été des acteurs de l'aménagement du territoire. Ils sont actuellement anciens ministres, parlementaires, anciens délégués et directeurs à la DATAR, préfets, hauts fonctionnaires, présidents directeurs généraux et dirigeants de grands groupes industriels et d'établissements financiers, chefs d'entreprises de toutes tailles, membres de professions libérales, aménageurs locaux, commissaires à l'aménagement, à l'industrialisation ou à la reconversion, chargés de mission ou collaborateurs extérieurs de la DATAR.

Hommes et femmes de terrain, de pouvoir ou d'influence, tous portent un intérêt particulier au territoire français, à son développement économique et à son aménagement. Ils gardent vif le souvenir du climat particulier de pragmatisme et d'efficacité dans lequel la DATAR a travaillé depuis les années soixante, et dont tous les partenaires de la Délégation ont été fortement marqués. Ils ont souhaité en adhérant au Cercle retrouver et entretenir ce climat, et continuer à agir, dans le cadre du statut de l'association, sur les aspects territoriaux et spatiaux de l'évolution économique et humaine du pays. Ils considèrent que la pleine mise en valeur du territoire national et la recherche de la meilleure performance économique, dans le contexte européen et mondial du vingt et unième siècle, ne sont pas indifférentes à la répartition géographique des activités et de la population, et que cette répartition nécessite l'adhésion de l'opinion publique.

Toutes les sensibilités politiques sont représentées dans le Cercle. Toutes les approches de la problématique de l'aménagement du territoire peuvent y être abordées. Sa crédibilité se fonde sur l'indépendance d'esprit et d'expression de ses membres, sur leurs compétences très diverses, leur expérience et l'élévation de leurs motivations.